

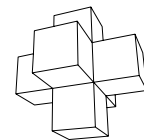


# ELECTION COMMUNALE DE LA COMMUNE DE VAL-DE-RUZ

## 13 MAI 2012

## Présentation de nos candidats

Le PLR, une idée d'avance, le concret en plus.  
Une commune forte au service des Vaudruzien-ne-s.  
[www.plr-vdr.ch](http://www.plr-vdr.ch)



## Proche, dynamique, influente: votre future commune

### Notre engagement...

- La volonté, la rigueur et la persévérance.

### Des valeurs sûres...

- La crédibilité, la transparence et l'efficacité.

### Des objectifs clairs...

- Offrir des prestations de qualité au service de la population au coût le plus bas possible pour le contribuable,
- Offrir des perspectives d'avenir pour notre région et ses habitant-e-s,
- Faire entendre la voix de Val-de-Ruz dans les grands dossiers de notre canton.

### Des propositions concrètes...

- Associer la population et les usagers-ères à la définition des prestations de la commune,
- Assurer un coefficient fiscal de 61 au maximum et mettre en place des mécanismes de maîtrise des finances,
- Accueillir de nouvelles entreprises pour développer l'emploi,
- Développer l'accueil des enfants, adapter l'organisation de l'école à la vie des familles,
- Préparer notre région à l'arrivée du RER-Neuchâtelois et repenser notre développement territorial en conséquence.

## Offrir des perspectives d'avenir et relever les défis d'une société en mutation

Depuis le Sommet de Rio en 1992, le développement durable est sur toutes les lèvres et mis à toutes les sauces. **Le PLR pense qu'il est désormais temps de «faire» le développement durable et de ne plus seulement en parler. Avec la nouvelle commune, nous avons les moyens de passer de la parole aux actes.**

Offrir des perspectives d'avenir, **c'est tout d'abord penser aux jeunes Vaudruzien-ne-s. C'est mettre à leur disposition des lieux où ils peuvent se réunir. C'est développer des formations sur place, en renforçant l'apprentissage en entreprise.** C'est leur offrir des emplois attractifs, pour qu'ils s'établissent dans la région ou qu'ils y reviennent après leur formation.

**La société de demain doit encore rapprocher les générations dans les familles;** ce n'est plus s'en remettre seulement à la société pour éduquer nos jeunes et prendre soin de nos aînés.

## Mettre la commune au service des usagers-ères

**Gérer par prestations, c'est repenser la proximité, la relation avec la population, les guichets physiques, mobiles ou informatiques; c'est rapprocher les services communaux de leurs usagers-ères; c'est accueillir avec compétence et diligence de nouvelles entreprises et de nouveaux habitant-e-s.**

**A ce titre, le PLR propose que l'avis de la population soit régulièrement sollicité sur l'organisation, la qualité et le coût des prestations. Il souhaite que des groupes d'usagers-ères soient constitués pour appuyer les autorités et les services communaux.**



**Barbosa Sonia**

23 ans  
étudiante en droit  
Cernier  
Conseillère générale  
vice-Présidente  
des JLRN



**Challandes  
Pierre-Frédéric**

34 ans  
mécanicien-électricien  
Fontaines  
Conseiller général



**Hostettler  
Valentin**

20 ans  
peintre sur voiture  
Coffrane



**Marty Jonathan**

19 ans  
étudiant en droit  
Coffrane  
Conseiller général



**Monnier Teddy**

29 ans  
agriculteur, employé  
de commerce  
Dombresson  
Conseiller général



**Pellaton  
Floriane**

20 ans  
étudiante HEP  
Chézard-Saint-Martin  
Conseillère générale



**Richard Julien**

20 ans  
menuisier  
Chézard-Saint-Martin  
Conseiller général



**Stauffer  
Christian**

27 ans  
employé de commerce  
CNAV, La Joux-du-Plâne  
(Chézard-Saint-Martin)  
Conseiller général



**Storrer David**

31 ans  
directeur financier  
Fontaines



**Tanner  
Christophe**

32 ans  
agriculteur  
Derrière-Pertuis  
(Chézard-Saint-Martin)  
Président du Conseil  
général



**Tripet Marika**

21 ans  
étudiante es sciences  
économiques  
Les Hauts-Geneveys



**Truong Pascal**

34 ans  
médecin vétérinaire  
La Joux-du-Plâne  
(Dombresson)  
Conseiller général



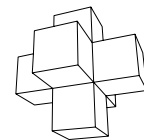
**Villat Jan**

31 ans  
professeur de lycée  
Fontaines  
anc. Cons. communal  
à Cernier

**Les listes PLR, pour vous, avec vous!**  
**La diversité pour un vrai choix: 54 candidats**  
**de toutes les communes actuelles, de toutes**  
**les professions et de tous les âges.**

**Des candidats engagés pour un relais fort**  
**entre les autorités communales, les villages**  
**et la population**





**Amstutz  
Marc-Eric**

56 ans  
ing. en électrotechnique  
Villiers  
Conseiller général  
anc. Président  
de commune



**Balmer  
Pierre-André**

39 ans  
méc. mach. agricoles  
indépendant  
Boudevilliers  
Conseiller général



**Baroni Alain**

35 ans  
gestionnaire de  
patrimoine  
Cernier  
Conseiller général



**Blandenier  
Christian**

47 ans  
notaire et avocat  
Chézard-Saint-Martin  
Conseiller général  
anc. Président du Grand  
Conseil



**Brechbühler  
Jean-Claude**

52 ans  
instructeur  
Chézard-Saint-Martin  
Président de commune



**Bueche  
Pierre-Alain**

61 ans  
ing. civil dipl.  
Coffrane  
anc. Conseiller général



**Béguin Mettraux  
Marie-Laure**

36 ans  
avocate  
Fontainemelon  
Conseillère générale  
anc. Députée



**Carrard Marcel**

55 ans  
informaticien  
Chézard-Saint-Martin  
Conseiller général



**Cosandier Alain**

46 ans  
contrôleur électricien  
Dombresson  
Conseiller communal



**Cuanillon Cédric**

45 ans  
contrôleur de gestion  
Fontaines  
Conseiller communal



**Debély  
Jacqueline**

60 ans  
secrétaire  
Cernier  
Conseillère communale



**Devenoges  
Hervé**

39 ans  
spécialiste en ass.  
brev. fédéral  
Savagnier  
Conseiller général



**Dubuis  
Pierre-Vincent**

49 ans  
chef entr. domaine  
bâtiment  
Les Geneveys-  
sur-Coffrane  
Conseiller général



**Ducommun  
Stéphane**

44 ans  
agriculteur  
La Joux-du-Plâne  
(Dombresson)  
Conseiller général



**Etienne Michel**

66 ans  
employé de commerce  
Les Hauts-Geneveys  
Conseiller communal



**Fallet  
Mary-Claude**

55 ans  
empl. de commerce/  
agricultrice  
Savagnier  
Présidente de commune



**Geiser Claudine**

49 ans  
droguiste / épouse  
agriculteur  
Dombresson  
Conseillère générale



**Gretillat Didier**

48 ans  
ing. communal  
adjoint Ville NE  
Cernier  
anc. Président  
de commune



**Guyot  
Jean-Claude**

63 ans  
directeur retraité  
Les Geneveys-  
sur-Coffrane  
Député



**Hadorn Willy**

56 ans  
agriculteur  
Le Pâquier  
anc. Conseiller général



**Hon Filip**

47 ans  
architecte EPFL  
Montmollin  
Conseiller général



**Hostettler  
Christian**

51 ans  
agriculteur  
Coffrane  
Président de commune  
Député



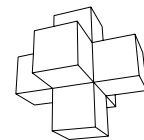
**Jordan  
Jean-Luc**

54 ans  
militaire de carrière  
Fontainemelon  
Conseiller général  
Député-suppl.



**Kaeser Christian**

52 ans  
machiniste  
Fontainemelon  
Conseiller général



**Masini Christian**

54 ans  
électricien en  
automobiles  
Boudevilliers  
Président de commune



**Mathez  
Jean-Laurent**

48 ans  
acheteur diplômé  
Fenin  
Conseiller général



**Maurer Charles**

72 ans  
admin. communal  
retraité  
Villiers  
Conseiller communal  
anc. Président du  
Grand Conseil



**Monnier Francis**

58 ans  
agriculteur  
Dombresson  
Conseiller général  
Député



**Monnier Furer  
Martine**

60 ans  
auteure de pièces  
de théâtre  
Vilars  
anc. Présidente  
de commune



**Oppliger Hervé**

55 ans  
ing. dipl. EPFL  
Villiers  
Conseiller communal



**Pauchard Olivier**

44 ans  
juriste, chef de service  
DETEC  
Savagnier  
Conseiller général



**Pellissier  
Anne-Christine**

46 ans  
infirmière  
Engollon  
Présidente de commune



**Roullier Luc**

45 ans  
constr. métall. indép.  
Cernier  
anc. Conseiller général



**Ruchti Johnny**

43 ans  
agriculteur  
Engollon  
Conseiller communal



**Schaller  
Claude-Henri**

48 ans  
secrétaire général  
du DJSF  
Chézard-Saint-Martin  
Conseiller général



**Schmid Toni**

49 ans  
ing. HES en électronique  
Les Hauts-Geneveys  
Conseiller général



**Soguel André**

50 ans  
gérant  
Fontainemelon  
Conseiller général



**Stauffer Délia**

51 ans  
coll. expl. agricole/  
paysanne diplômée  
La Joux-du-Plâne  
(Chézard-Saint-Martin)  
Conseillère générale



**Steudler  
Jean-Bernard**

57 ans  
agriculteur  
Chézard-Saint-Martin  
anc. Conseiller communal  
Député



**Stoudmann  
Pierre-André**

54 ans  
économiste  
Fontainemelon  
Président de commune

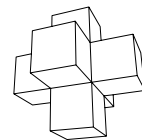


**Tripet Yann**

42 ans  
directeur RvK  
Guillochage SA  
Chézard-Saint-Martin  
anc. Conseiller général

## Trois axes pour la commune de demain

- Mettre en place des services de qualité, au coût le plus bas pour le contribuable;
- Offrir des perspectives d'avenir en jetant les bases d'un développement régional durable au triple plan économique, social et environnemental;
- Faire valoir les intérêts de la commune de Val-de-Ruz, avec des autorités fortes et influentes dans les enceintes intercommunales et cantonales.



## Maîtriser les finances communales, assurer une fiscalité supportable pour les contribuables

**L'introduction rapide d'une planification financière quadriennale, de mécanismes de maîtrise des finances et de réduction de la dette sont essentiels et ce, dès la mise en place des autorités.** Le PLR l'a dit et l'a proposé dans la convention de fusion qu'il s'agit désormais de concrétiser.

**Le PLR entend tout mettre en œuvre pour maintenir le coefficient d'impôt à 61**, non seulement pour tenir les engagements pris devant la population dans le cadre du projet de fusion. Mais encore, **le PLR considère que la rigueur et une fiscalité supportable pour les contribuables sont des outils de maîtrise des finances efficaces.**

## Valoriser les compétences par une politique du personnel moderne

La nouvelle commune ne pourra pas relever les défis qui l'attendent sans un personnel motivé. **Une bonne gestion des ressources humaines constitue donc un facteur de succès incontournable!**

**Le PLR souhaite s'engager pour que le cadre de la politique du personnel soit rapidement fixé et qu'une gestion des ressources humaines dynamique et attractive soit mise en place.**

## Pour l'emploi, maintenir et développer l'économie de notre région

Le Val-de-Ruz est organisé autour de quatre pôles industriels : les Geneveys-sur-Coffrane, Fontaines, Fontainemelon et Dombresson.

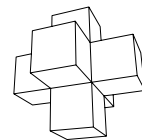
**Dès lors, le plan d'aménagement et l'urbanisme de notre commune seront conçus pour maintenir et développer ces quatre pôles industriels traditionnels, afin d'accueillir de nouvelles entreprises et d'assurer un nombre élevé d'emplois dans la nouvelle commune.**

## Mettre la famille au centre pour consolider notre dynamique démographique

Le vieillissement démographique guette notre commune dans les vingt prochaines années, si nous ne pensons pas assez tôt au renouvellement de la population et si nous ne conservons pas une population active suffisante sur place.

Dans ce contexte, le Val-de-Ruz offre un cadre de vie idéal pour des familles venant d'autres régions du canton ou de Suisse romande. C'est le terrain sur lequel il pourra d'autant mieux se profiler si le projet de RER-Neuchâtelois voit le jour et qu'il nous rapproche, un jour, de l'Arc lémanique et de la région de Berne.

Par ailleurs, la famille a profondément changé. Les parents sont le plus souvent tous les deux actifs, les familles monoparentales et recomposées toujours plus nombreuses. **Le PLR entend donc s'engager pour la mise en place de structures d'accueil en suffisance et d'une organisation scolaire adaptée à la vie des familles.**



## Jeter les bases d'un développement territorial harmonieux

En matière d'habitat, le PLR propose d'explorer les possibilités offertes par la densification.

Avec une population active majoritairement pendulaire, nous ne devons pas oublier les transports. L'arrivée possible du RER-Neuchâtelois constitue un défi de taille. **Mais dans l'immédiat, il s'agira de mieux relier les villages qui composent notre commune. Le PLR compte également maintenir et développer les liaisons existantes entre certains villages et Neuchâtel.** Le PLR souhaite aussi promouvoir les mobilités douces, en améliorant le réseau de pistes cyclables, les combinaisons entre vélo et transports publics, les parkings d'échange et l'auto-partage comme alternatives au trafic individuel motorisé.

## Faire entendre la voix de Val-de-Ruz et faire valoir les intérêts de la nouvelle commune

Trop souvent, villes et canton ont décidé de notre avenir à notre place, parfois même à nos frais, faute d'un interlocuteur fort. Cette époque est révolue avec la nouvelle commune.

Enfin, de par son positionnement géographique au cœur de l'agglomération neuchâteloise, **avec ses 15'500 habitants, la commune de Val-de-Ruz peut contribuer à la transformation de notre canton.**

**Son poids et sa situation centrale sont une chance pour tous-tes les Neuchâtelois-es**, une occasion de contre-carrer les rivalités stériles et coûteuses qui opposent nos deux grands centres urbains et qui empoisonnent la vie cantonale depuis hélas bien trop longtemps.

## Elire le Conseil communal...

Une lourde responsabilité parce que le conseiller communal est **membre d'une autorité** et que sa charge est exigeante, astreignante, mais aussi passionnante avec la construction d'une nouvelle commune.

### Cinq dicastères à la hauteur de nos ambitions

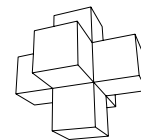
Administration, personnel et finances  
Economie et urbanisme  
Infrastructures, énergies et mobilités  
Affaires sociales et sécurité  
Education, culture et sports

Une lourde responsabilité pour le Conseil général qui doit désigner une **équipe crédible**.

Une lourde responsabilité pour nous, PLR, qui devons identifier des **personnalités compétentes**, expérimentées, collégiales, parmi les candidats de nos listes.

**Oui, ce choix est important: nous le ferons avec sérieux, après les élections au Conseil général, une fois la répartition des forces politiques connue.**





## Notre feuille de route

### **Des services de qualité au coût le plus bas possible**

- Organiser la commune sur la base des prestations à la population
- Mettre en place des groupes d'usagers-ères pour évaluer la qualité des prestations
- Introduire des mécanismes de maîtrise des finances et une planification financière roulante
- Assurer un coefficient fiscal de 61
- Développer une politique du personnel moderne et attractive

### **Offrir des perspectives d'avenir**

#### **Economie**

- Accueillir de nouvelles entreprises et assurer un nombre élevé d'emplois dans la commune
- Maintenir et développer les pôles industriels de notre région
- Accueillir des entreprises du secteur tertiaire dans un pôle d'activités à proximité de la future gare du RER-Neuchâtelois

#### **Société**

- Offrir un cadre de vie idéal pour les familles, avec des structures d'accueil et une organisation scolaire adaptée
- Renforcer l'apprentissage en entreprises pour nos jeunes
- Tout mettre en œuvre pour sortir de l'aide sociale celles et ceux qui en dépendent depuis longtemps
- Développer un véritable concept de sécurité publique basé sur les préoccupations de la population, les dangers et les risques
- Maintenir, avec les sociétés locales, un cadre de vie attractif dans nos villages

#### **Environnement**

- Réaliser un plan d'aménagement du territoire au service de notre développement et de l'épanouissement des Vaudruziens-ne-s
- Développer les liaisons existantes en matière de transports publics et nous préparer à l'arrivée du RER-Neuchâtelois
- Atteindre l'autonomie énergétique et ne plus seulement en parler

### **Faire entendre la voix de Val-de-Ruz**

- Assurer la présence de nos autorités dans les grands dossiers qui attendent notre canton en matière d'aménagement du territoire, de péréquation financière, etc.
- Faire de Val-de-Ruz une commune forte au cœur de l'agglomération neuchâteloise, entre les deux centres urbains de notre canton